

POLE PERSPECTIVES

Chef de pôle, Praticien Hospitalier Psychiatre

Docteur LAFFORT Anne Claire

Tél. : 05.53.77.68.41 / 05.53.77.68.19.

Fax : 05.53.77.79.05.

Mail : Anne.Claire-LAFFORT@ch-candelie.fr

Collaborateur du Praticien Chef de pôle :

Laure GAVAZZI

Tél. : 05.53.77.68.56

Mail : laure.gavazzi@ch-candelie.fr

EMPP EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE

CONTACTS

Praticien Hospitalier Psychiatre

Docteur LAFFORT Anne Claire

Docteur CALLEJA Cécile

Téléphone : 05.53.77.68.41

L'équipe Mobile de Psychiatrie Précarité (EMPP) est également rattachée au service de Réhabilitation Psycho Sociale. Ses locaux sont localisés au CMP de La Gommette à Agen.

[Télécharger la plaquette](#)

Composition de l'équipe

Pôle PERSPECTIVES
Chef de pôle : Dr Anne-Claire LAFFORT
Praticien Hospitalier: Dr Cécile CALLEJA

Psychologue
Tél. : 05 53 77 01 85

Equipe infirmière
Mme Pascale BEAURY
M. Hervé LAMORLETTE
Tél. : 05 53 77 01 87

Mobile équipe
06 82 68 71 10

ACCUEIL ÉVALUATION LIASON
INFORMATION ORIENTATION
ECOUTE RESEAU

L'équipe intervient sur l'AGENAIS, le VILLENEUVOIS et le MARMONTOIS au sein des lieux sociaux repérés et fréquentés par le public concerné du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture des lieux.

Pôle PERSPECTIVES
SERVICE REHABILITATION
E.M.P.P.
Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité

L'EMPP n'est pas un dispositif d'urgence et n'intervient pas à domicile.

30 Rue Roland Guyon
31006 - AGEN
Mobile : 06.53.68.71.10
e-mail : psychiatrie.precarite@ch-candelie.fr

L'E.M.P.P.

L'équipe mobile psychiatrie et précarité est un dispositif chargé d'améliorer le travail de liaison et de coordination entre les partenaires sociaux et les secteurs de psychiatrie, afin de mieux prendre en charge les besoins de santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

L'objectif est d'orienter le patient vers le dispositif de droit commun. (Circulaire du 23/11/2005 n°2005-321).

L'E.M.P.P. est un dispositif gratuit financé par l'ARS d'Aquitaine et qui va vers les personnes socialement démunies et en souffrance psychique.

SES MISSIONS

- Favoriser l'accès aux soins en santé mentale des personnes en situations de précarité et/ou d'exclusion sociale repérés par le réseau.
- Développer un rôle d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les institutions sociales, afin de favoriser la complémentarité et la synergie des actions autour de la personne qui le nécessite.
- Apporter une aide technique grâce à l'implication dans le réseau.

SES ACTIONS

Auprès des professionnels :

- Mise en place d'actions et de sensibilisation aux questions de santé mentale.
- Participation aux réunions de synthèse avec les différents partenaires afin d'évaluer l'état de souffrance psychique et d'orienter l'usager en fonction de la situation clinique.

Auprès du public :

- Assurer des permanences au sein des structures d'accueil dans le but de rencontrer leurs usagers.
- Orienter et accompagner les personnes vers des structures de soins de droit commun si besoin.